

Zoom sur... Cuges-les-Pins



Le village se dote de son premier laboratoire de biologie médicale

Depuis le 11 mars, un laboratoire d'analyses biologiques, géré par trois médecins, est en service dans le village de Cuges-les-Pins, comblant ainsi un besoin important en la matière. Avant cette date, le plus proche se trouvait à 15 minutes de route, dans la commune de Roquefort-La-Bédoule. De quoi permettre aux trois médecins et à l'équipe d'infirmières d'œuvrer pour la médecine de ville à l'échelle de Cuges auprès des pharmaciens, des infirmières libérales et des autres professionnels de santé. Et surtout d'alléger les trajets des Cugeois pour le suivi au quotidien de leur santé. /PHOTO I.D.

Dès à présent ouvert, le laboratoire accueille du lundi au vendredi de 6h30 à 13h30 et le samedi de 6h30 à 12h.

En bref

AURIOL

Expo photo de Raymond Calaf



Depuis hier et jusqu'au samedi 27 avril, Raymond Calaf, figure incontournable de l'atelier photo de l'association Alcaa, expose, à la bibliothèque municipale Marie-Rose-Poggio, sa série de photos intitulée "La valse à trois temps". Il y raconte les aventures de deux gouttes d'eau lors de leurs rencontres et donne à voir ce que l'œil humain ne peut saisir.

/PHOTO E.P.

CADOLIVE

Conférence "Picasso et la musique"

Ce vendredi 5 avril, à 18 h 30, dans la salle des fêtes Frédéric-Mistral, l'association Arts et Culture de Cadolive organise une conférence picturale et musicale (piano-chant), animée par Yves Bergé, musicologue, intitulée "Picasso et la musique". Y seront évoqués des musiciens que le peintre a croisés ou aimés ou les thèmes et les instruments présents dans ses toiles. Yves Bergé est professeur agrégé, classe exceptionnelle en éducation musicale, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques, premier prix en chant et médaillé d'or en art lyrique du conservatoire de Marseille. Il est membre de la chapelle royale de Catalogne.

Entrée gratuite sans réservation.

CASSIS

Un budget "à l'équilibre" et sans hausse d'impôts

Au conseil municipal, le maire Danielle Milon a souligné l'absence d'augmentation de la fiscalité locale, à l'exception de celle sur les meublés de tourisme.

Depuis 2019 et la pandémie de Covid, chaque débat budgétaire est l'occasion de rappeler combien les finances municipales des communes du territoire sont mises à rude épreuve. Mais à l'occasion de ce conseil municipal du 28 mars dernier, largement consacré aux discussions budgétaires, Cassis s'apprête enfin à tourner la page.

"Ce budget primitif est le premier depuis 2020 à ne pas être redevable de la crise sanitaire", s'est félicitée en préambule de sa présentation Lydia Sagaut, déléguée aux finances. Avant de rapidement éclaircir le contexte tendu qui attend le budget 2024. "Mais son élaboration reste marquée par un contexte inflationniste inédit, un contexte mondial fortement dégradé avec des conflits, des bouleversements géopolitiques qui provoquent des hausses d'énergie notamment", tempère-t-elle.

"Un manque d'ambition"

Prudence donc, mais certains indicateurs restent au vert selon la Ville. À commencer par sa dette avec un ratio de désendettement à 4,4 ans pour cette année "contre 5 ans l'année dernière alors que la moyenne haute se situe à 12 ans", rappelait Lydia Sagaut.

Tout ça pour mettre en place des projets que la Ville souhaite axer sur "la transition écologique, les grands travaux communaux et l'entretien du patrimoine". Pour cela, la Ville de lister la désimperméabilisation de la cour de l'école Leriche pour 170 000 €, la rénovation des pontons de Port Miou qui continue-



Comme chaque début d'année, les orientations budgétaires ont animé les débats. /PHOTO I.D.

ra cette année pour un montant de 882 000 € ou encore la rénovation des bâtiments communaux pour une enveloppe de 604 000 €. Alors que côté impôts, la Ville annonce pour cette année encore "l'absence de hausse des impôts locaux depuis 2016", si ce n'est la majoration de la part communale sur les résidences secondaires qui devrait rapporter 485 000 €. Un satisfecit qui n'était pas du goût de l'opposition, l'élu Jean-François Favier voyant dans ces chiffres "un habillage budgétaire". Une vision bottée en touche par la majorité, qui a opposé pour sa part "une réalité comptable". "Les chiffres importants sont ailleurs", martelait Jean-François Favier en ciblant

"le déficit de l'Oustau Calendal de 484 000 €" et de manière générale un "budget marqué par un manque d'ambition". L'élu de cibler "une création de richesse annuelle de 900 000 €" qui traduit selon lui "un renoncement à des recettes pérennes offertes par la loi et le corollaire de l'appauvrissement patrimonial".

La cause ? La décision du maire Danielle Millon (DVD) de ne pas avoir fait payer le parking des Gorguettes et d'en avoir transféré la gestion à la Métropole par la loi 3DS, alors que selon Jean-François Favier "l'opportunité" d'une redevance des parkings cassidains aurait pu permettre de créer un revenu de "917 000 € nets par an". Un

calcul balayé par Danielle Milon, opposant que "la Ville n'est pas un tiroir-caisse, elle travaille sur des services qu'elle rend à la population": selon elle, les parkings en question "évitent d'avoir 3 000 cars par an en centre-ville". De plus, l'équation serait plus complexe: "Arrêtez de faire croire qu'on a loupé un coup de folie: premièrement c'est la loi, et deuxièmement avant de gagner de l'argent il faut beaucoup en sortir", a tancé le maire. En l'occurrence, la reprise du parking des Mimosas par la Ville représenterait selon elle un investissement de plus de "dix millions d'euros".

I.D.

SAINT-ZACHARIE

Une soirée humour avec 230 personnes pour Zoé



Zoé et sa famille sont montées sur scène avant le spectacle de Marion Manca, pour parler de la maladie dont est atteinte la petite fille de 2 ans. /PHOTO A.K.

Un spectacle humoristique était organisé afin de parler de la maladie dont est atteinte la jeune Zoé et récolter des fonds.

Zoé, 2 ans, est atteinte du syndrome du cri du chat, une maladie génétique qui provoque un retard de développement et qui la conduira à un niveau de handicap difficile à évaluer aujourd'hui, des examens étant encore en cours. Sa famille a créé une association, Les Aventures de Zoé, dans le but de communiquer sur cette maladie et de récolter des fonds. Dans ce but, l'association a organisé un spectacle humoristique qui a parfaitement rempli son rôle, la totalité

de la recette étant reversée à cette cause.

En invitée, Marion Manca, dans son *one woman show* intitulé *Quand on veut, on peut!*. En préambule, Zoé et sa famille sont montées sur scène pour informer le public sur cette maladie. Une famille forte qui ne s'apitoie pas sur son sort, à l'image de la maman, Laetitia: "On a décidé de ne pas se laisser faire!". Une conviction qui a recueilli un tonnerre d'applaudissements de la part des plus de 230 personnes présentes à la Maison du peuple. Après l'émotion, les rires avec l'ancienne instit' des quartiers nord de Marseille qui a fait oublier au public les problèmes de la vie quotidienne avec un spectacle parfaitement rodé.

A.K.

328333

RENEW



du 4 au 6 avril
les renew days*
dans votre concession
Renault Aubagne

véhicules d'occasion toutes marques, reconditionnés et certifiés électrique, hybride, essence, diesel et gpl

à découvrir dans le réseau Renault & Dacia

fr.renew.auto

pensez à covoiter #SeDéplacerMoinsPolluer

1565 chemin de ceinture - 13400 Aubagne - tél. 04 42 18 04 45